



# DEMANDE DE SCOLARISATION HORS DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Communauté de Communes  
PONTHEIU-MARQUENTERRE

Durant l'année scolaire : 20 ..... / 20 ..... à compter du : ..... / ..... / 20 .....

en école maternelle (1) ou  en école élémentaire (1)

Ecole du lieu de résidence	Ecole souhaitée
Nom de l'enfant : .....	Date de naissance : ..... / ..... / .....
Prénom : .....	
Nom prénom Parent 1 (2): .....	Nom prénom Parent 2 (2) : .....
Adresse parent 1: .....	Adresse parent 2: .....
N° de téléphone : ..... / ..... / ..... / ..... / .....	N° de téléphone : ..... / ..... / ..... / ..... / .....
@ : .....	@ : .....

### École fréquentée actuellement par l'enfant :

Ecole : ..... Classe : ..... Adresse : .....  
Commune : ..... N° de téléphone : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

### Activité professionnelle des parents (2) (préciser l'employeur) :

- Parent 1 (3): ..... Lieu d'exercice : .....  
- Parent 2 (3) : ..... Lieu d'exercice : .....

### 3 CAS DÉROGATOIRES (1) :

- 1 - Rapprochement de fratrie (1) (4)  
 2 - Absence de service de restauration ou de garde dans l'école du lieu de résidence (1)  
 3 - Raisons médicales justifiées(1) (4)

### Complément d'information si besoin :

.....  
.....  
.....

### Avez-vous l'intention de demander l'inscription de l'enfant aux services suivants :

Transport scolaire :  OUI  NON / Accueil avant l'école :  OUI  NON  
Restauration :  OUI  NON / Accueil après l'école :  OUI  NON

(1) Mettre une croix dans la case de votre choix

(2) ou du tuteur légal

(3) Dans le cas où seul l'un des parents a l'enfant à sa charge : barrer la mention inutile

(4) **Joindre obligatoirement les pièces qui justifient votre motif.** Pour un motif d'hospitalisation fréquente ou de soins médicaux réguliers, un certificat est obligatoire ; pour un rapprochement de fratrie, la copie de la dérogation est obligatoire.

Si la commune de résidence participe aux frais de scolarité, celle-ci doit être attestée par la délibération du Conseil municipal.

**Une issue favorable à cette demande ne préjuge en rien des capacités d'accueil de l'école demandée.  
Par ailleurs, aucun transport scolaire n'est organisé spécifiquement en cas de décision favorable.**

**1 – Avis de la Directrice ou du Directeur**

de l'école de la commune de résidence ou de l'école rattachée à la commune de résidence.

Observation : .....  
.....

A ....., le ..... Signature :

**2 – A titre consultatif, le maire de la commune du territoire Ponthieu-Marquenterre où se situe l'école est averti ; son avis est attendu dans les 4 jours ouvrés.**

**3 – Avis de la Communauté de communes de résidence, ou de la commune de résidence**

*(si celle-ci est en charge de la compétence scolaire)*

- ACCORD pour la scolarisation de l'enfant hors de la commune ou hors du secteur de scolarisation.
- REFUS de scolarisation de l'enfant hors de la commune ou hors du secteur de scolarisation.
- REFUS de participation aux frais de scolarisation
- ACCORD de participation aux frais de scolarisation

Motif du refus : .....  
.....

A ....., le ..... Signature :

**4 – Avis de l'Inspectrice ou de l'inspecteur de l'Education Nationale**

de la circonscription de la commune d'accueil :

Observation : .....  
.....

A ....., le ..... Signature :

**5 – Décision de la Communauté de communes d'accueil ou de la commune d'accueil** *(si celle-ci est en charge de la compétence scolaire)*

- ACCORD pour la scolarisation de l'enfant sur la commune de : .....

L'enfant sera inscrit à (nom et adresse de l'école) : .....  
.....

- REFUS de scolarisation de l'enfant dans la commune de : .....

Motif du refus : .....  
.....

A ....., le ..... Signature :

# NOTICE

## RELATIVE À LA DEMANDE DE SCOLARISATION HORS DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

### **Pièces justificatives à fournir :**

- Copie du livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de trois mois

### **La procédure à suivre :**

**1 – Les parents** doivent se munir au préalable du formulaire de demande de scolarisation.  
*S'adresser en Mairie ou à la Communauté de communes.*

**2 – Les parents** s'adressent à la Directrice ou au Directeur de l'école de (ou rattachée à) la commune de résidence pour que celle ou celui-ci donne son avis (*encadré 1 du formulaire*).

**3 - Les parents** adressent leur demande revêtue de l'avis de la Directrice ou du Directeur de l'école à la communauté de communes de résidence (ou à la commune de résidence uniquement si celle-ci est en charge de la compétence scolaire).

**4 – La communauté de communes de résidence (ou la commune de résidence)** émet son avis (*encadré 2 du formulaire*) puis transmet la demande pour avis à l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de la commune d'accueil.

**5 – L'Inspecteur de l'Éducation Nationale** de la circonscription de la commune d'accueil émet son avis (*encadré 4 du formulaire*) puis transmet la demande pour avis à la communauté de communes d'accueil (ou à la commune d'accueil uniquement si celle-ci est en charge de la compétence scolaire).

**6 - La communauté de communes d'accueil (ou la commune d'accueil)** prend sa décision (*encadré 5 du formulaire*) et la notifie :

- aux parents ;
- à la communauté de communes, ou à la commune de résidence ;
- à la Directrice ou au Directeur de l'école de résidence ;
- à la Directrice ou au Directeur de l'école d'accueil ;
- à l'Inspection de l'Éducation Nationale de la circonscription de la commune d'accueil.

### **Pour tout renseignement :**

Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre – 03 22 27 86 94